



Gérance dans une sarl, inconvénients ou succès?

Par **DMUS**, le **21/02/2011** à **17:28**

Bonjour,
Nous sommes actuellement en pleine création d'entreprise: SARL.
Nous sommes 4 associés, 2 d'entre nous souhaitons devenir gérants.
Vaut-il mieux être gérant minoritaire ou salarié?
Les associés ont-ils accès aux comptes de la sociétés (règlements des factures...)?

Par **edith1034**, le **21/02/2011** à **19:15**

bonjour,
pour les factures
une fois l'an et à chaque fois qu'ils le demandent
un gérant s'il est minoritaire peut être salarié
un gérant majoritaire ne peut pas l'être
pour avoir des statuts gratuits de sarl
<http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm>
et toutes les informations juridiques sur la sarl
<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>